

ROB 2018

Synthèse



Analyse financière 2014-2020

Le contexte s'imposant à la collectivité

▲ Contexte macro-économique

- ▲ Accélération progressive du rythme de croissance du PIB : après 1,9% en 2017, la Banque de France prévoit (dans son exercice de prévisions de décembre 2017) 1,6 à 1,8% par an sur la période 2018-2020.
- ▲ Après un niveau d'inflation en 2017 à 1,2%, elle se stabiliserait entre 1,2 et 1,4% en 2018 et 2019, avant de progresser de nouveau en 2020.

▲ Environnement du secteur public local

- ▲ Après un prélèvement de 11,5 Mds d'€ entre 2014 et 2017 sur les collectivités, la LF pour 2018 prévoit une stabilisation de la DGF. Toutefois, la dotation forfaitaire des communes et la dotation d'intercommunalité pourront être amenées à varier afin de financer les mouvements de population et de péréquation.
- ▲ Le coefficient de revalorisation des bases de fiscalité est fixé pour 2018 à 1,20% , la progression des bases sera alors plus importante que le constat de ces 2 dernières années (hors revalorisation physique).
- ▲ La réforme de la taxe d'habitation n'impacte pas le produit perçu par les collectivités, le gouvernement ayant retenu la méthode du dégrèvement.
- ▲ Les collectivités dont les DRF sont supérieures à 60M€, contractualiseront avec l'Etat sur une évolution annuelle de 1,2% et verront leur ratio de désendettement mis sous surveillance (inférieur à 12 ans)
- ▲ Pour la troisième année consécutive, le FSIL est reconduit sous l'appellation DSIL.

Les objectifs et la méthodologie

Les objectifs

- ▲ Analyser les indicateurs de gestion de la ville afin de mettre en évidence sa situation financière et anticiper son évolution.
- ▲ Permettre de dégager des pistes de travail / fixer des objectifs cohérents pour préserver les indicateurs financiers.
- ▲ Déterminer l'impact du PPI sur les indicateurs financiers de la ville.

La méthodologie

Les données renseignées :

- ▲ 2017 : Intégration du CA estimé.
- ▲ 2018 et suivants: intégration des éléments prévisionnels.

01

Charges de personnel

Les charges de personnel en 2017

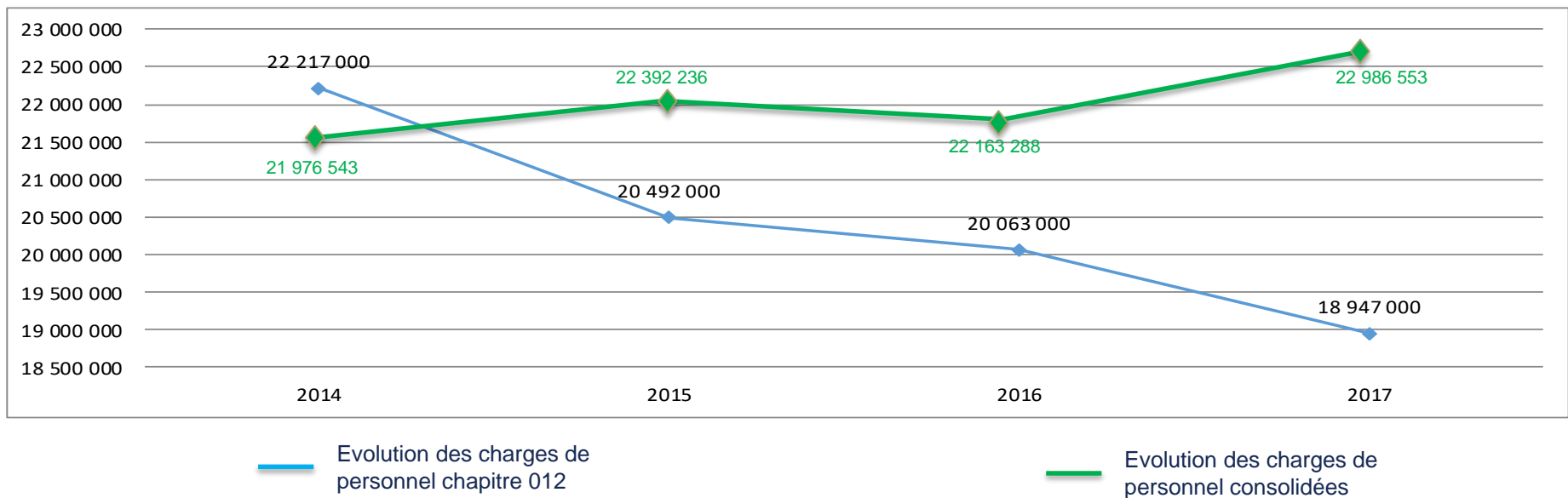
Une année impactée par les mutualisations et par différents évènements :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017 (+0,6%)
- La prise en compte en année pleine de cette augmentation opérée au 1^{er} juillet 2016 (+0,6%)
=> coût de cette augmentation sur budget 2017 = 155 000 €
- La prise en compte d'un GVT (glissement vieillesse technicité) important : 195 000€
- La mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 du protocole parcours professionnels carrière et rémunération au 1^{er} janvier 2017. Les revalorisations des grilles indiciaires ont concerné toutes les catégories de fonctionnaires et de contractuels (A-B-C).
- Le remplacement en quasi-totalité des départs à la retraite en 2017 soit 14/15, (7/13 en 2015 et 13/21 en 2016)

Evolution des Charges de Personnel – chap 012 Entre 2014 et 2017

Année	Coûts charge de personnel
2014	22 217 000
2015	20 492 000
2016	20 063 000
2017*	18 947 000

* transfert personnel suite à mutualisation Ville/Cali des services DGS, Finances, DSI, DRH, Fiscalité, DST : patrimoine, secrétariat, BEG-SIG, Commande publique, juridique



Evolution des Charges de Personnel

Approche consolidée

	2014	2015	2016	2017	Prévisionnel 2018
Chapitre 012 Charges de personnel	22 217 014	20 492 565	20 063 983	18 947 671	18 670 000
Part des charges de personnel enfance jeunesse petite enfance prélevé sur l'AC	2 603 260	2 603 260	2 603 260	2 603 260	2 603 260
Part des charges de personnel des services mutualisés prélevé sur l'AC	0	0	183 649	2 022 106	2 615 301
Convention de gestion enfance, petite enfance jeunesse/mise à disposition agent Ville du service enfance à la Cali (titre de recette Ville)	-2 822 700	-646 380	-628 054	- 555 501	-622 950
Mise à dispositon DGA et assistante ville à la Cali (titre de recette ville)	0	-35 487	-38 094	0	0
Mise à disposition assistante DGA Ville à la Cali service économique (recette ville)	-21 031	-21 722	-21 456	-30 983	- 31 600
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	21 976 543	22 392 236	22 163 288	22 986 553	23 234 011
Ecart en €		415 693	-228 948	823 265	247 458
Evolution annuelle en %		1,90 %	-1,02 %	3,71 %	1,08 %
Evolution annuelle moyenne de 2014 à 2018 en %					1,40%

Les charges de personnel : Les objectifs pour 2018

Un effort important sera mis en œuvre en 2018, conformément aux attentes du gouvernement en matière de dépenses publiques : limiter l'augmentation des dépenses de personnel à +1,2%

La réussite de l'objectif d'une augmentation de +1,2% résultera :

- d'une diminution du glissement vieillesse technicité (GVT)
- du respect du plan de recrutement 2018 qui sera arrêté lors des discussions budgétaires
- d'un effort sur la diminution du montant des heures supplémentaires
- du résultat attendu des premières mesures du plan de lutte contre l'absentéisme

Une concertation avec les représentants du personnel a été initiée début mars en vue de parvenir à une réforme progressive de l'O.T.T. de la collectivité.

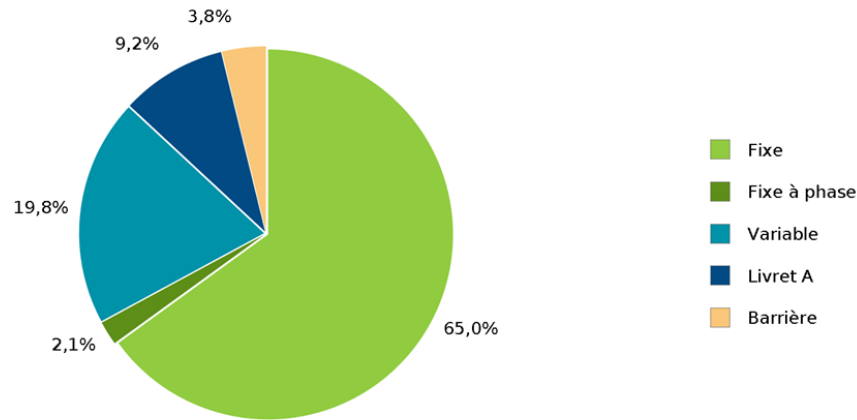
Le respect des impératifs légaux en matière de droit du travail orientera ce dialogue social.

La dette :

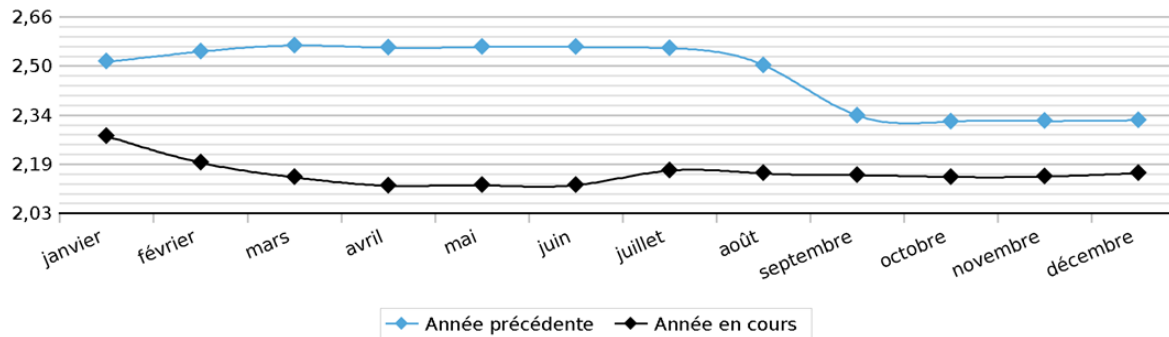
49 contrats d'emprunt et 1 contrat revolving répartis
auprès de 8 établissements prêteurs

Budget	CRD au 28/02/2018	Taux Moyen annuel	Durée résiduelle (années)	Durée de vie moyenne (années)
Budget ville	30 257 607,38€	1,95 %	10,96 ans	5,86 ans
Budget assainissement	13 522 063,01 €	2,44 %	23,33 ans	11,88 ans
Budget FAC	815 855,62 €	3,71 %	6,64 ans	3,96 ans
Budget régie des eaux	1 255 312,99 €	2,71 %	18,62 ans	10,21 ans
Budget du Port	1 248 000,03 €	2,01 %	12,61 ans	6,48 ans

Une dette majoritairement à taux fixe

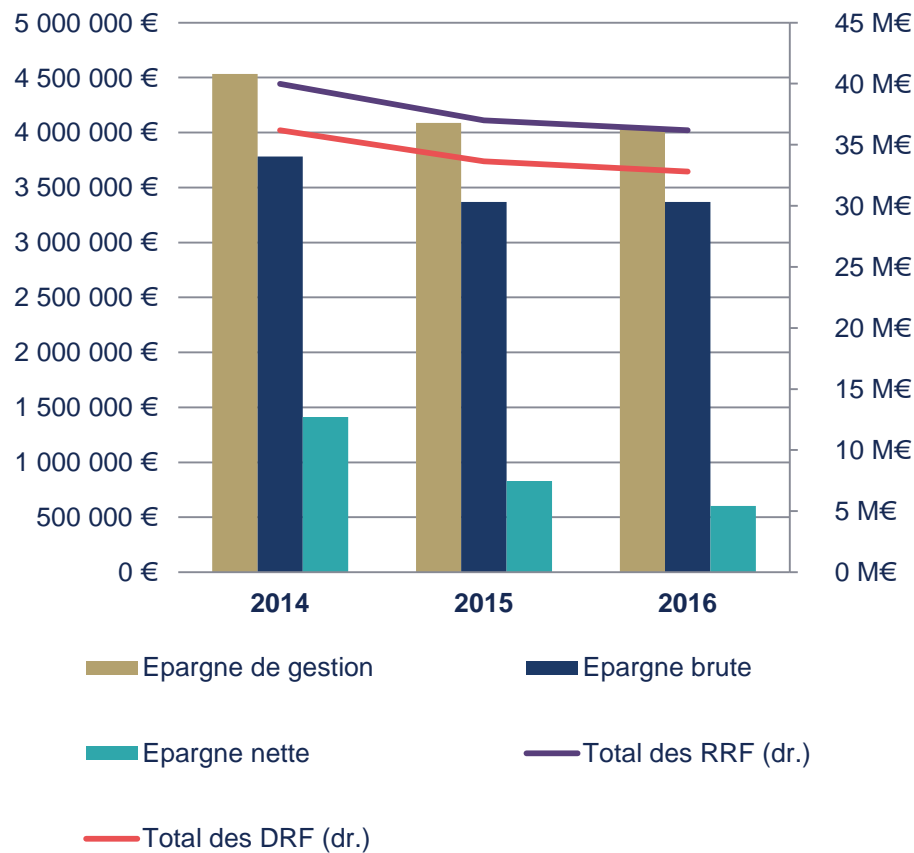


Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Synthèse des éléments de rétrospective 2014 - 2016

Une capacité d'autofinancement en diminution demeurant positive



L'épargne de gestion est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).

Il s'agit du résultat de fonctionnement hors impact de la dette. Sa diminution observée en 2015 correspond en grande partie à la baisse de la dotation forfaitaire.

L'épargne brute est l'épargne affectée à la couverture du remboursement de la dette.

Elle a évolué plus favorablement que l'épargne de gestion, grâce à la diminution des charges financières.

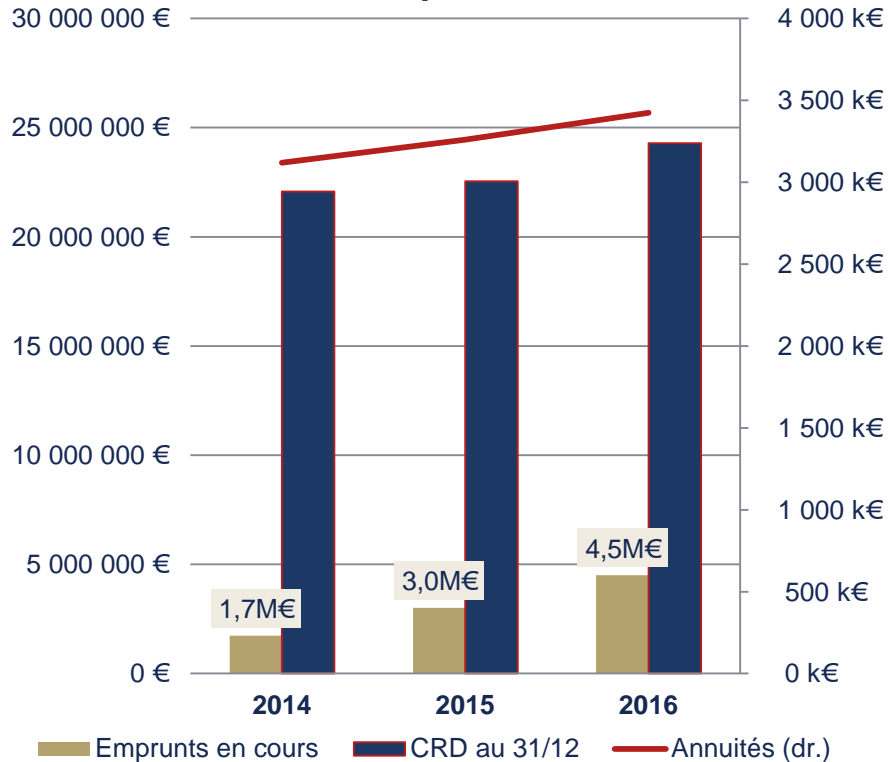
L'épargne nette est l'épargne disponible pour investir (le service de la dette étant assuré).

Il s'agit de la capacité d'autofinancement de la ville.

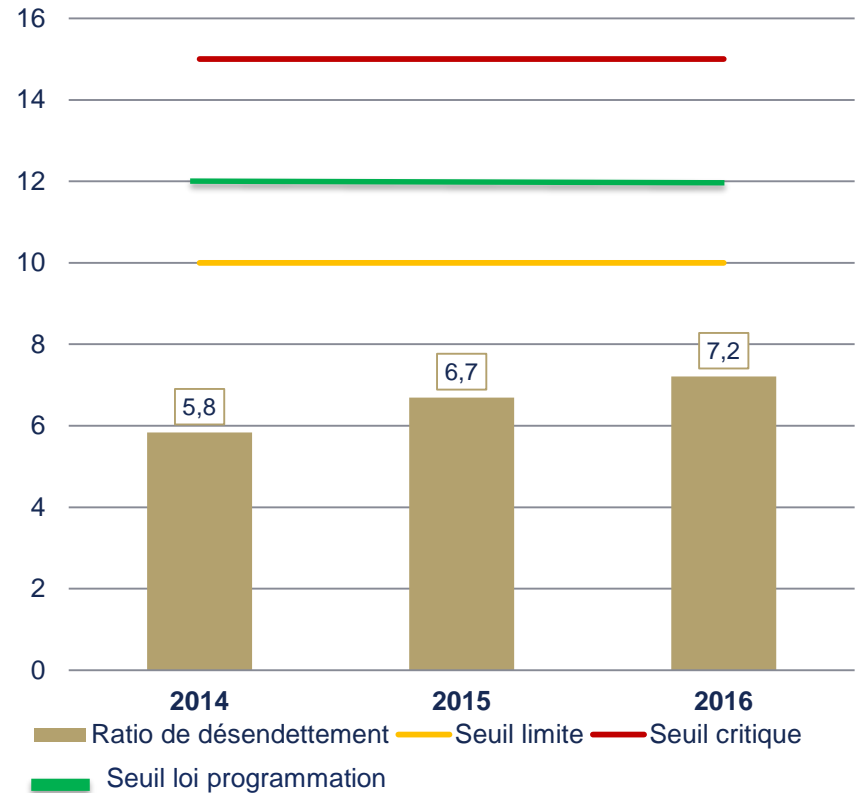
Tout en restant positive elle a néanmoins plus diminuée que l'épargne brute, du fait de l'augmentation des remboursements de capital, induite par une politique volontariste d'investissement

Un ratio de désendettement en dessous du seuil limite

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt



Le ratio de désendettement (en années)

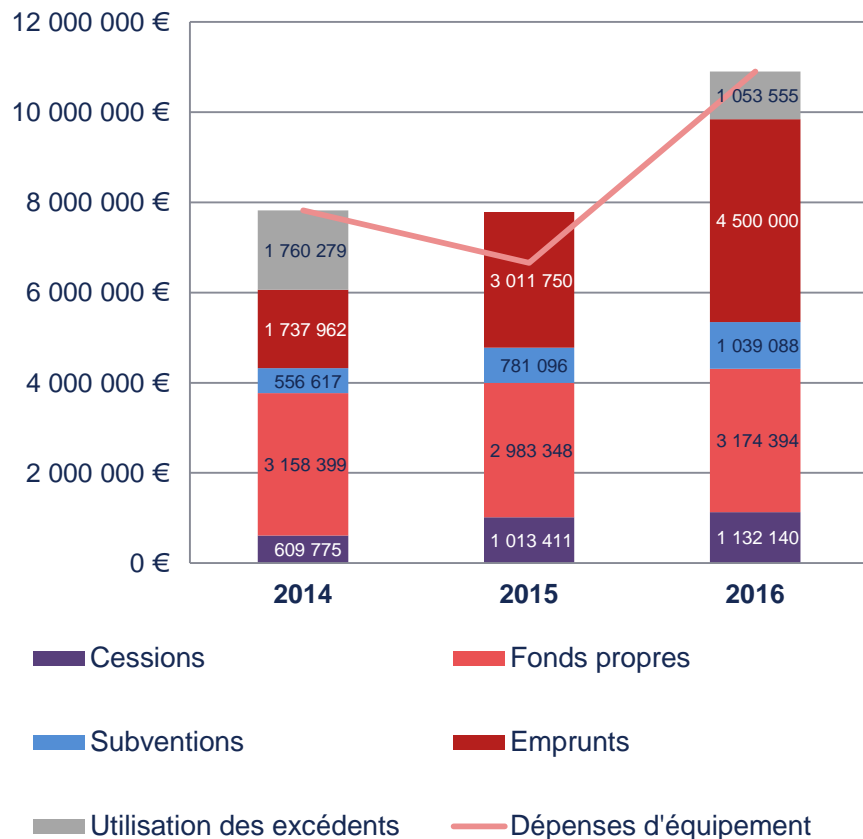


La ville a emprunté 7,5 M€ entre 2015 et 2016, ce qui a fait progresser l'encours de dette ainsi que l'annuité.

Un ratio de désendettement à 7,2 ans en 2016 reste correctement positionné

Le financement des investissements

Évolution des moyens de financement des dépenses d'équipement



La ville a réalisé environ 25 M€ de dépenses d'équipement sur la période.

Les fonds propres (épargne nette, FCTVA, taxes d'aménagement, autres recettes, etc.) ont financé 36,7 % des dépenses d'équipement sur la période, à égalité avec l'emprunt (36,4%).

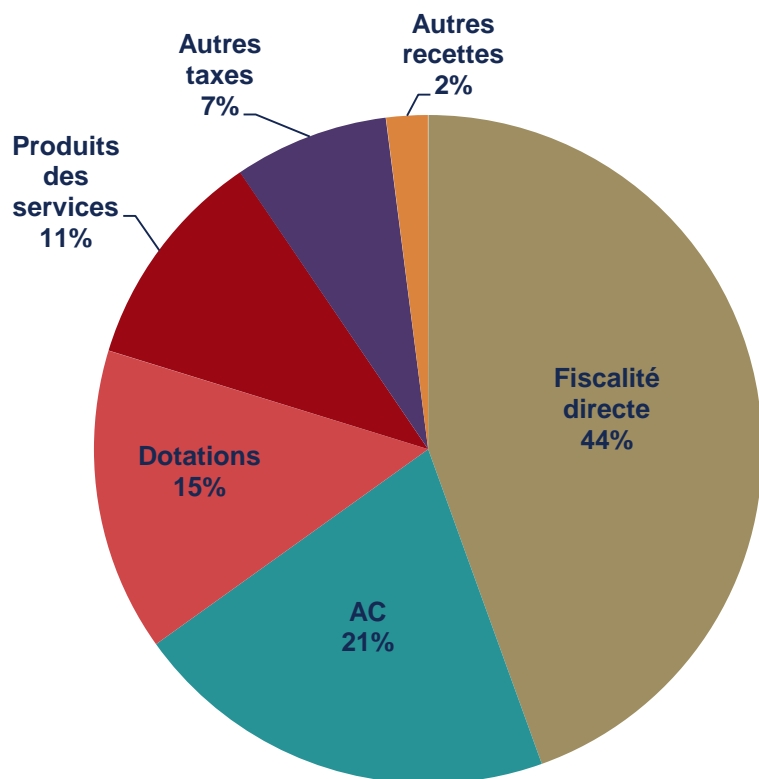
Les produits des cessions représentent 10,9% du besoin de financement et les subventions, 9,4%.

Le solde de la section a été financé via les excédents passés, à hauteur de 2,8 M€, répartis sur 2014 et 2016.

Analyse prospective 2017 - 2020

Un poids toujours significatif de la fiscalité directe dans les RRF

Structure des RRF en 2017 (hors produits de cession)



Les contributions directes (44%) constituent le principal poste de recettes. Elles évoluent sous l'effet de la variation des taux, ainsi que par le coefficient d'actualisation des bases fiscales. En 2018, ces dernières seront uniquement impactées par ce coefficient. (1,2% contre 0,4% en 2017).

L'attribution de compensation (AC) représente 21% des recettes réelles de fonctionnement. Elle évolue en fonction de l'intégration intercommunale.

Les dotations (15%) sont impactées par l'effort de redressement des comptes publics et par les écrêtements mis en place pour financer notamment la péréquation verticale.

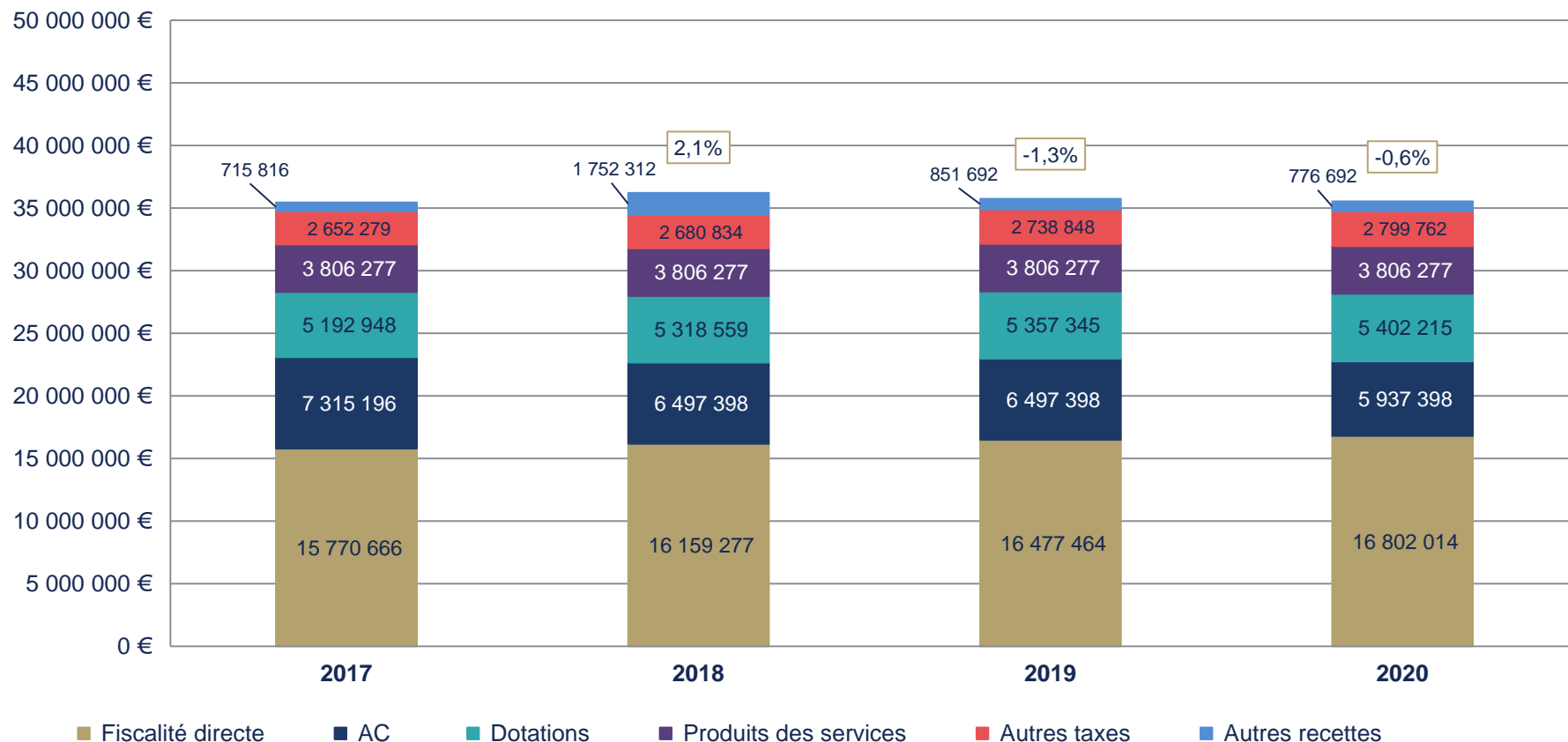
Les produits des services représentent 11% des RRF. Ils évolueront en fonction des services proposés par la commune et également des grilles tarifaires appliquées.

Les autres taxes (7%) cumulent les éléments de fiscalité indirecte comme les droits de mutation, mais également la péréquation horizontale avec le FPIC.

Les autres recettes (2%) comprennent les produits des services, les atténuations de charges ainsi que les produits exceptionnels.

Des RRF peu dynamiques sur la période

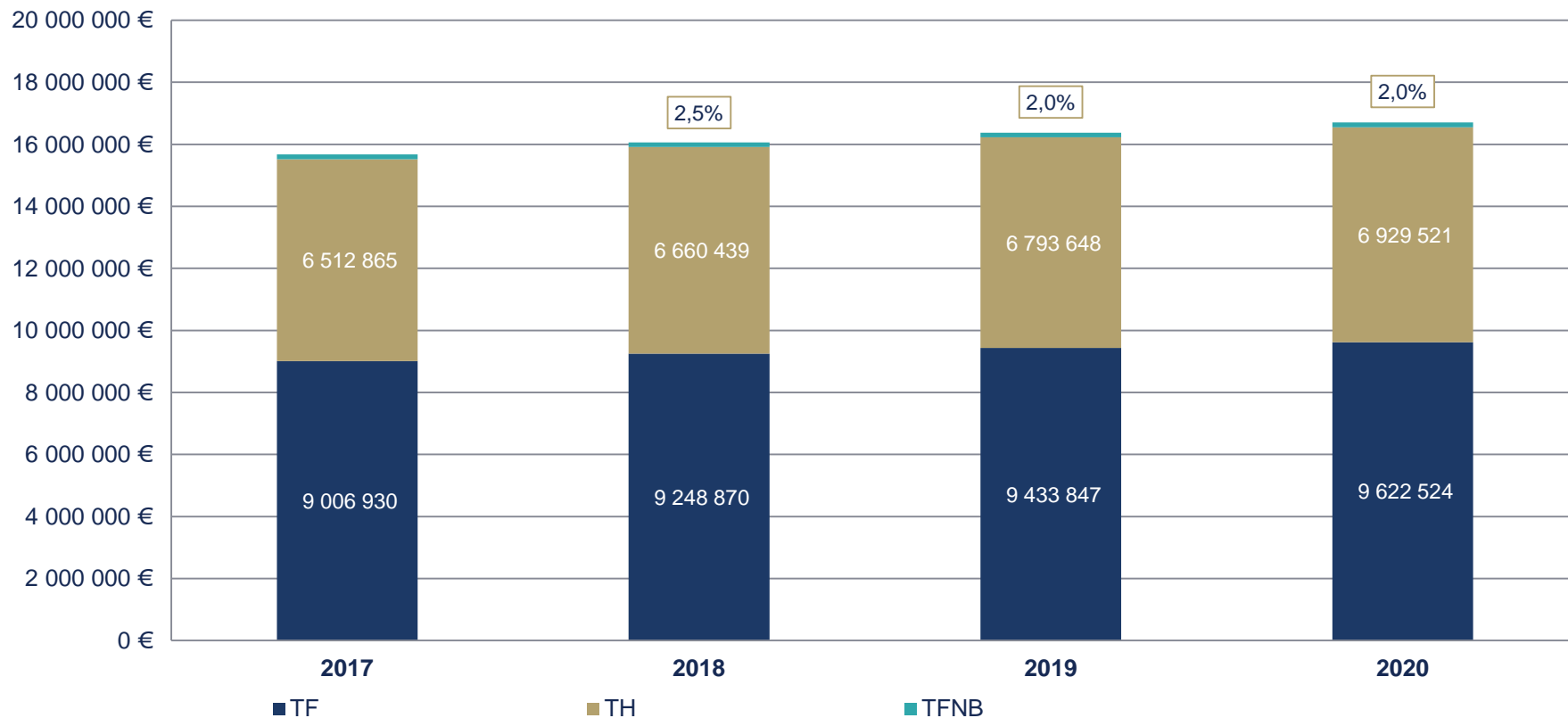
Répartition et évolution des recettes réelles de fonctionnement



Entre 2017 et 2020, les recettes réelles de fonctionnement ne progressent que de 0,2%, malgré la dynamique des bases fiscales. Elles sont notamment minorées par l'attribution de compensation et la dotation forfaitaire en 2017.

La fiscalité directe qui progresse sous l'impulsion de bases dynamiques

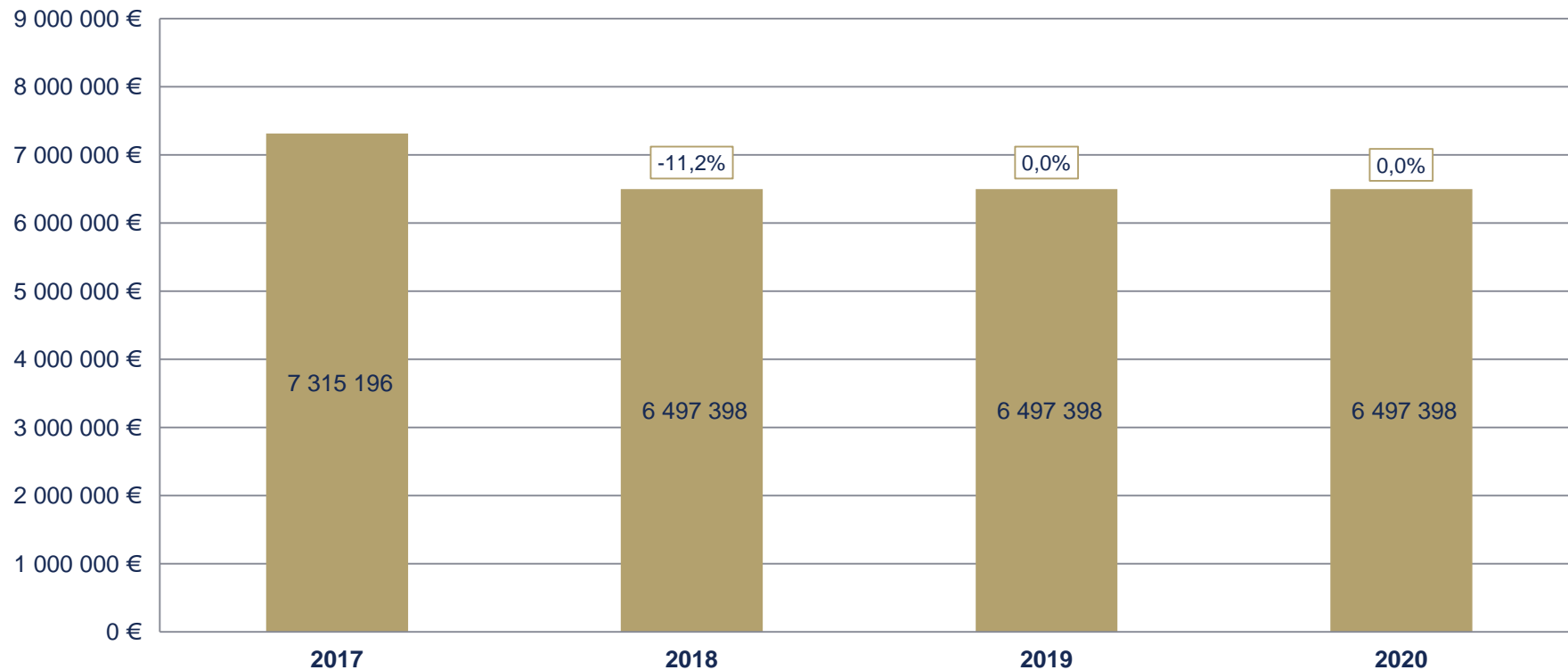
Évolution du produit des contributions directes



Sans action sur les taux, le produit fiscal n'évolue que sous l'effet de l'accroissement des bases sur la période 2018-2020.

Une AC impactée par les transferts de charges vers L'EPCI

Évolution de l'AC versée par l'intercommunalité

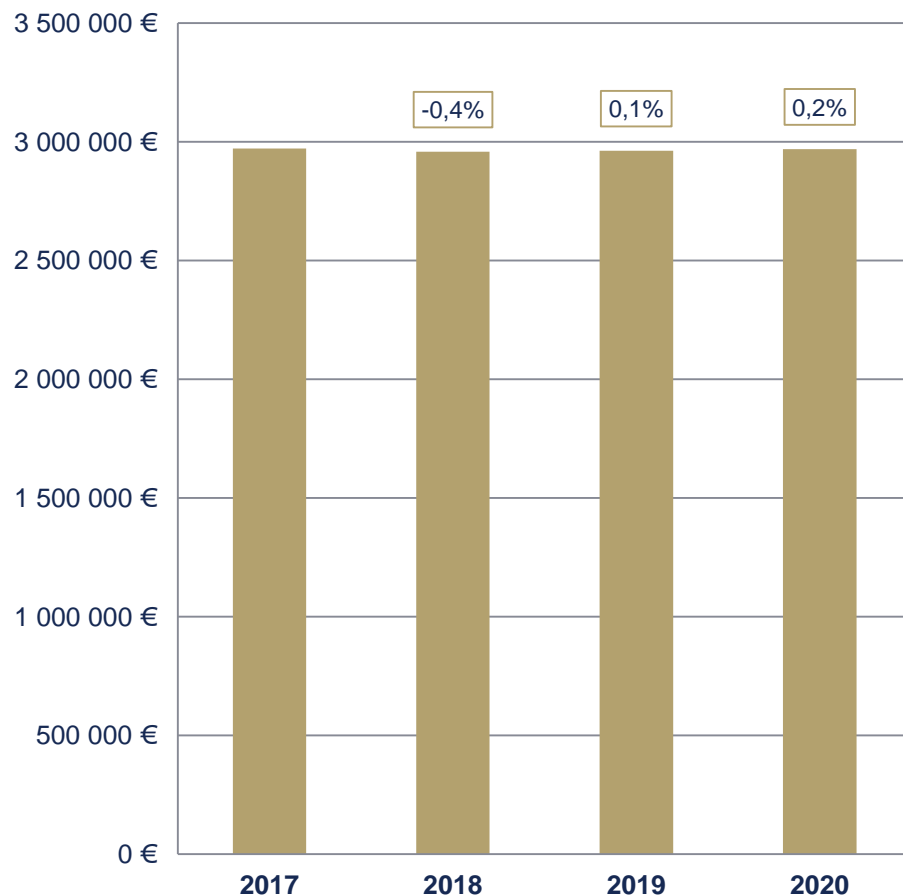


La diminution de l'attribution de compensation constatée en 2017 et en 2018 correspond :

- 1/ A la mutualisation des services entre la ville et l'agglomération
- 2/ Aux transferts de compétences

Une dotation forfaitaire stabilisée en fin de période

Évolution de la Dotation Forfaitaire



Entre 2014 et 2017, la dotation forfaitaire (DF) de la ville a notamment varié sous l'effet de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP).

Cette dernière ayant pris fin en 2017, la DF de la ville n'évoluera en 2018 que sous l'effet de la variation de population, et de l'écrêtement.

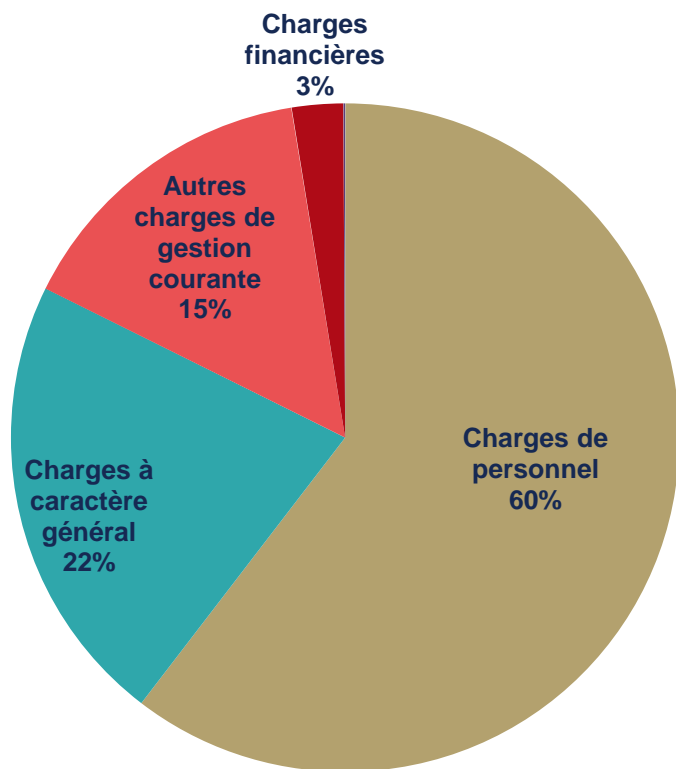
L'écrêtement de la DF finance 50% des abondements de la péréquation verticale. Puisque ces derniers seront diminués en 2018, l'écrêtement sera inférieur à celui de 2017. Il est simulé à 44 K€ en 2018, puis 30 K€ en 2019.

Il est compensé sur la période par l'effet population, qui va augmenter la DF de la ville d'environ 30 à 35 K€ par an. Cela correspond à une hausse de population DGF de 250 à 300 habitants par an.

En effet, la dynamique démographique observée lors de ces dernières années devrait se poursuivre.

Des dépenses réelles de fonctionnement dépendantes des charges de personnel

Structure des DRF en 2017



Les charges de personnel 60,4% - 60,5% pour les communes de la même strate* - constituent le principal poste de dépenses. Elles sont impactées par les effets de décisions prises au niveau national (revalorisation des catégories A et B, rythmes scolaires, revalorisation du point d'indice, etc.) mais également au niveau de la collectivité (départs à la retraite, recrutements, remplacements, mutualisations, etc.).

Les charges à caractère général (22%) comprennent les contrats conclus par la ville (énergie, eau, etc.), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, etc. Leur variation est influencée par l'inflation.

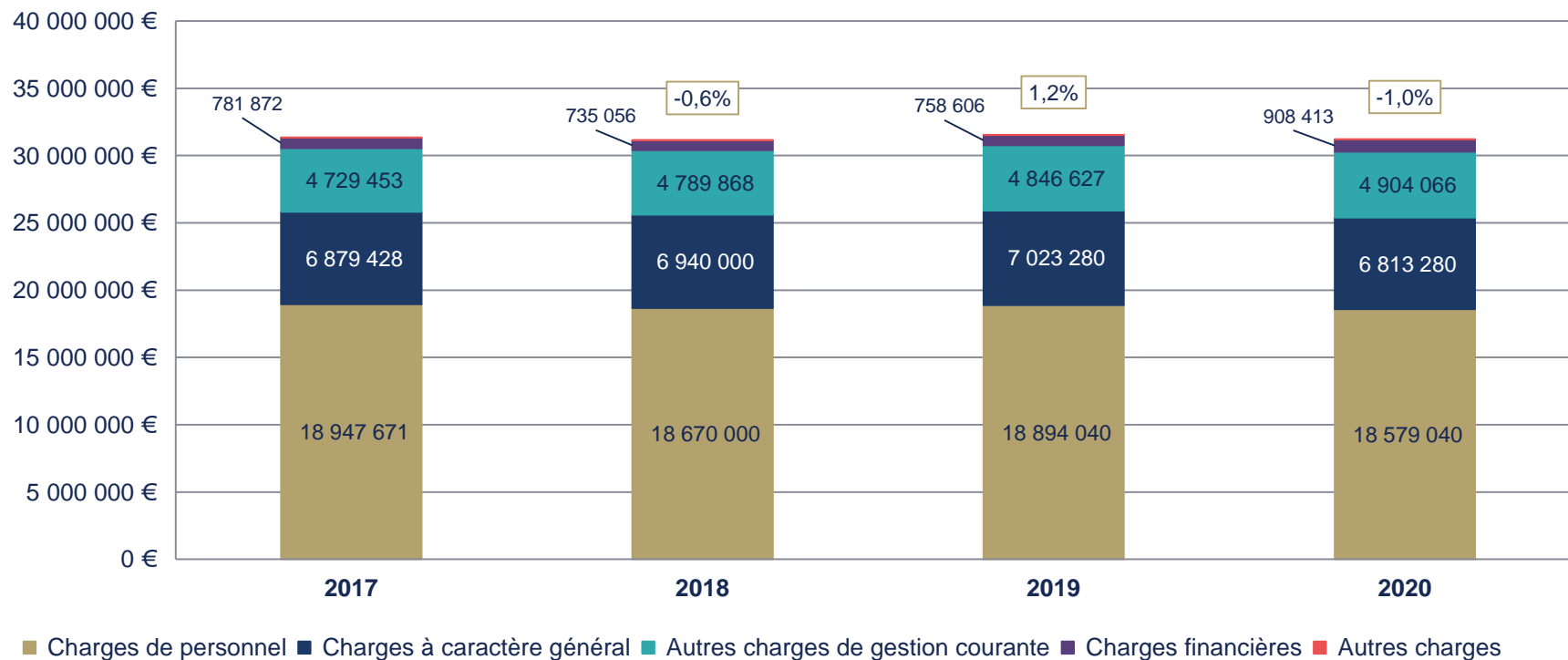
Les autres charges de gestion courante (15%) correspondent aux subventions versées par la commune et à ses participations aux syndicats.

Les charges financières (3%) évolueront en fonction de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêt.

* Source : rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique locale

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Répartition et évolution des dépenses réelles de fonctionnement

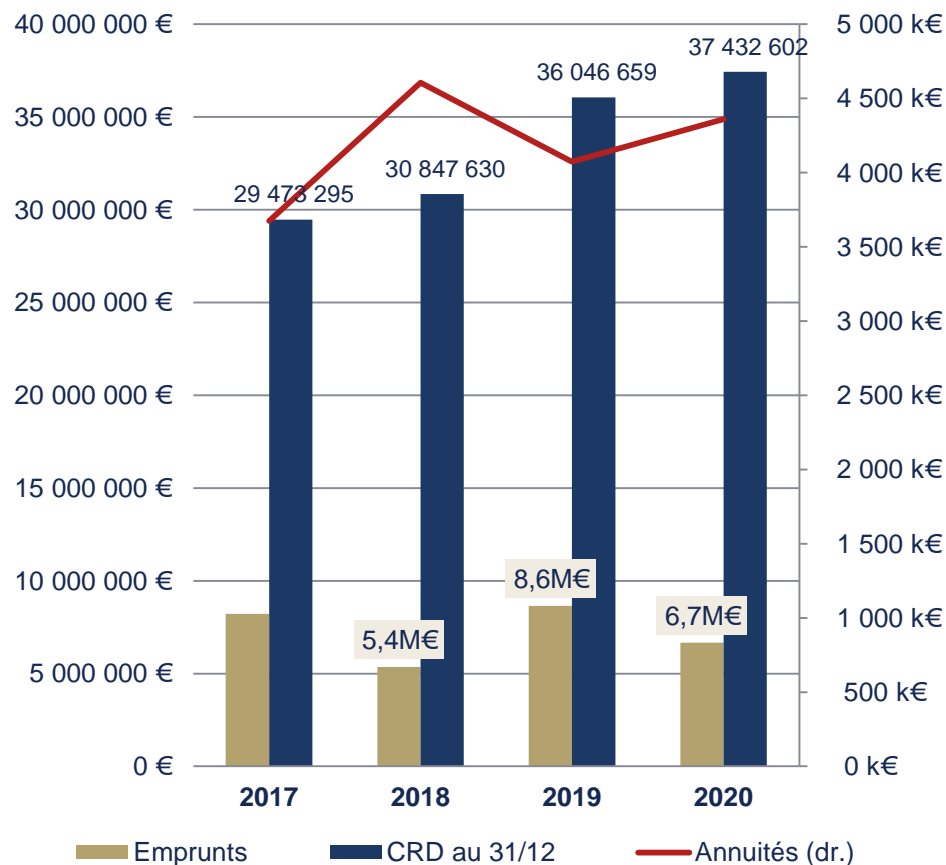


Les DRF de la ville sont en recul de 4,4% en 2017, du fait des transferts de charges à la CALI. Ce processus se poursuit en 2018 et 2020, ce qui explique les nouvelles diminutions des dépenses lors de ces deux années.

L'évolution de 2019 est limitée à 1,2%, ce qui correspond à l'objectif fixé par l'Etat aux collectivités locales.

Des emprunts nouveaux en lien avec la dynamique d'investissement

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt



Pour le financement de ses investissements, la ville a mobilisé plus de 8 M€ d'emprunt en 2017.

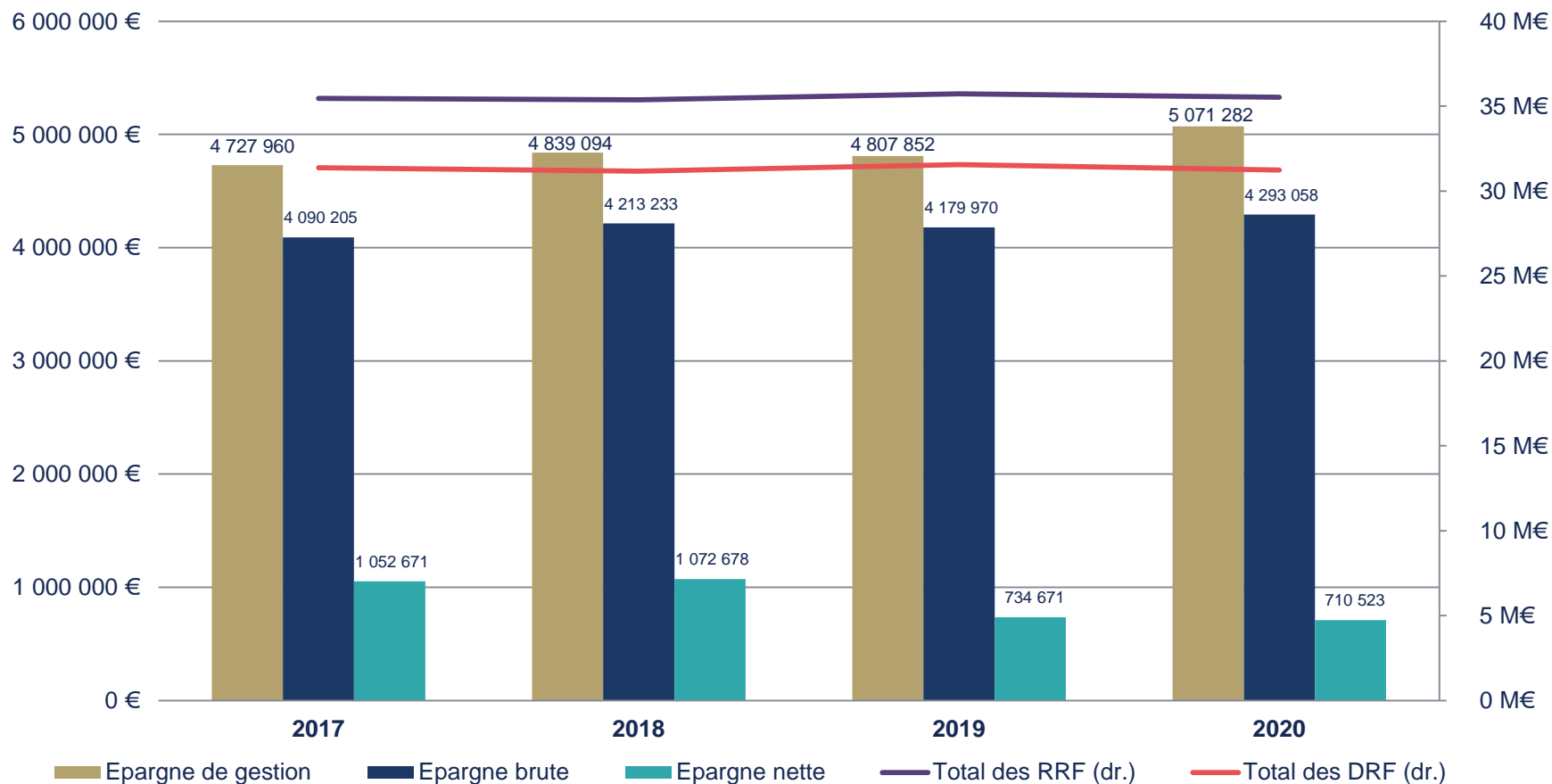
D'ici 2020, elle doit encore emprunter 18 M€ pour 36 M€ d'équipement.

Ces emprunts nouveaux font augmenter l'annuité de la dette, ce qui impacte les épargnes.

Le remboursement du capital de la dette passeraient de 3 M€ en 2017 à 3,6 M€ en 2020, et les intérêts de 640 K€ à 840 K€.

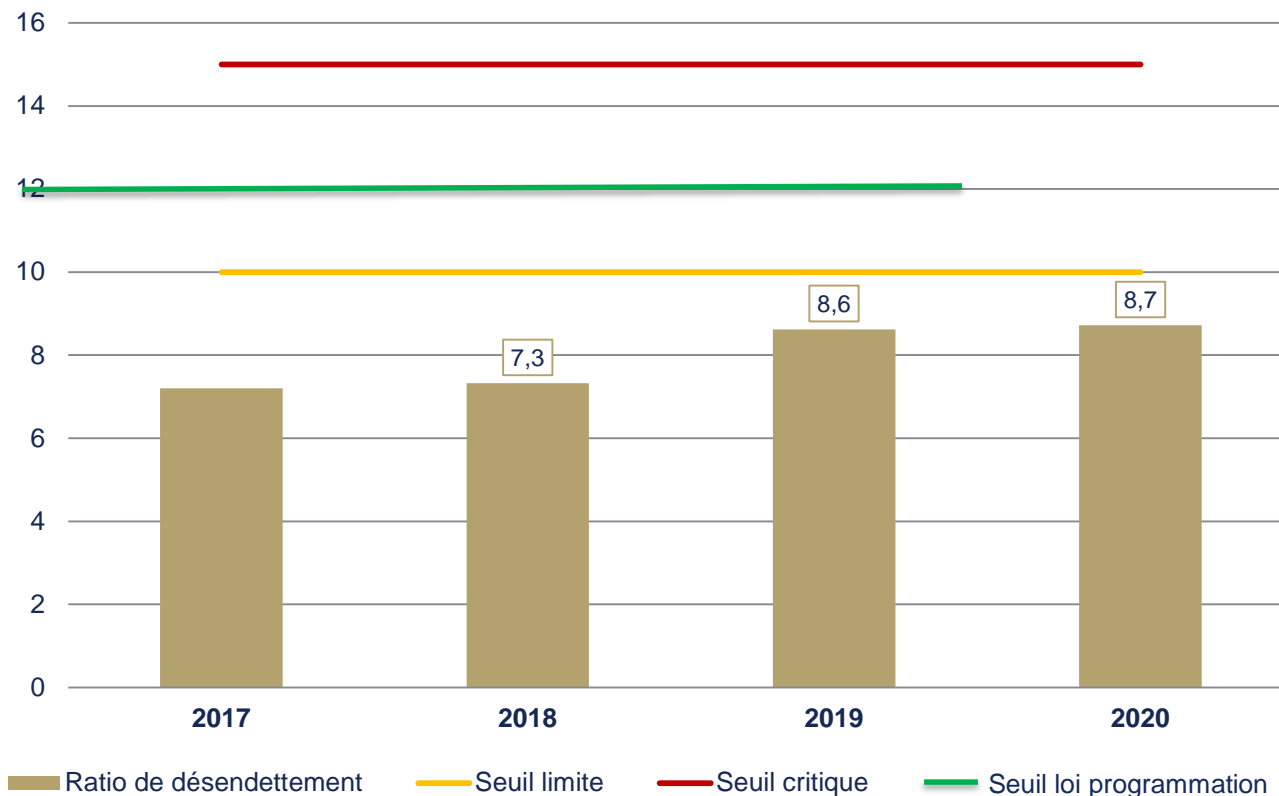
Le « pic » d'annuités observé en 2018 correspond au remboursement du prêt relais.

Le maintien d'une épargne nette positive



Et d'un ratio de désendettement inférieur à 10 ans

Le ratio de désendettement (en années)



Le ratio de désendettement progresse au rythme de l'évolution de l'encours de dette. Cette hausse est toutefois limitée par une légère amélioration de l'épargne brute sur la période. Un ratio à 8,7 ans fin 2020 reste inférieur au seuil limite de 10 ans.

Conclusion

Les exercices 2017-2020 sont des années charnières pour la ville de Libourne, qui envisage de réaliser **près de 50 M€ d'investissements en 4 ans**.

L'atteinte de cet objectif est encadrée par les contraintes suivantes :

- *Ne plus utiliser le levier fiscal*
- *Rétablir et conserver un fonds de roulement à environ 800 K€*
- *Disposer d'une épargne nette positive fin 2020*
- *Conserver un ratio de désendettement inférieur à 10 ans*

Ce scénario, qui fait l'hypothèse d'un PPI de 36 M€ entre 2018 et 2020, implique un recours important à l'emprunt. Il respecte toutefois les contraintes fixées, avec un ratio de désendettement de 8,7 ans en fin 2020 et une épargne nette positive.

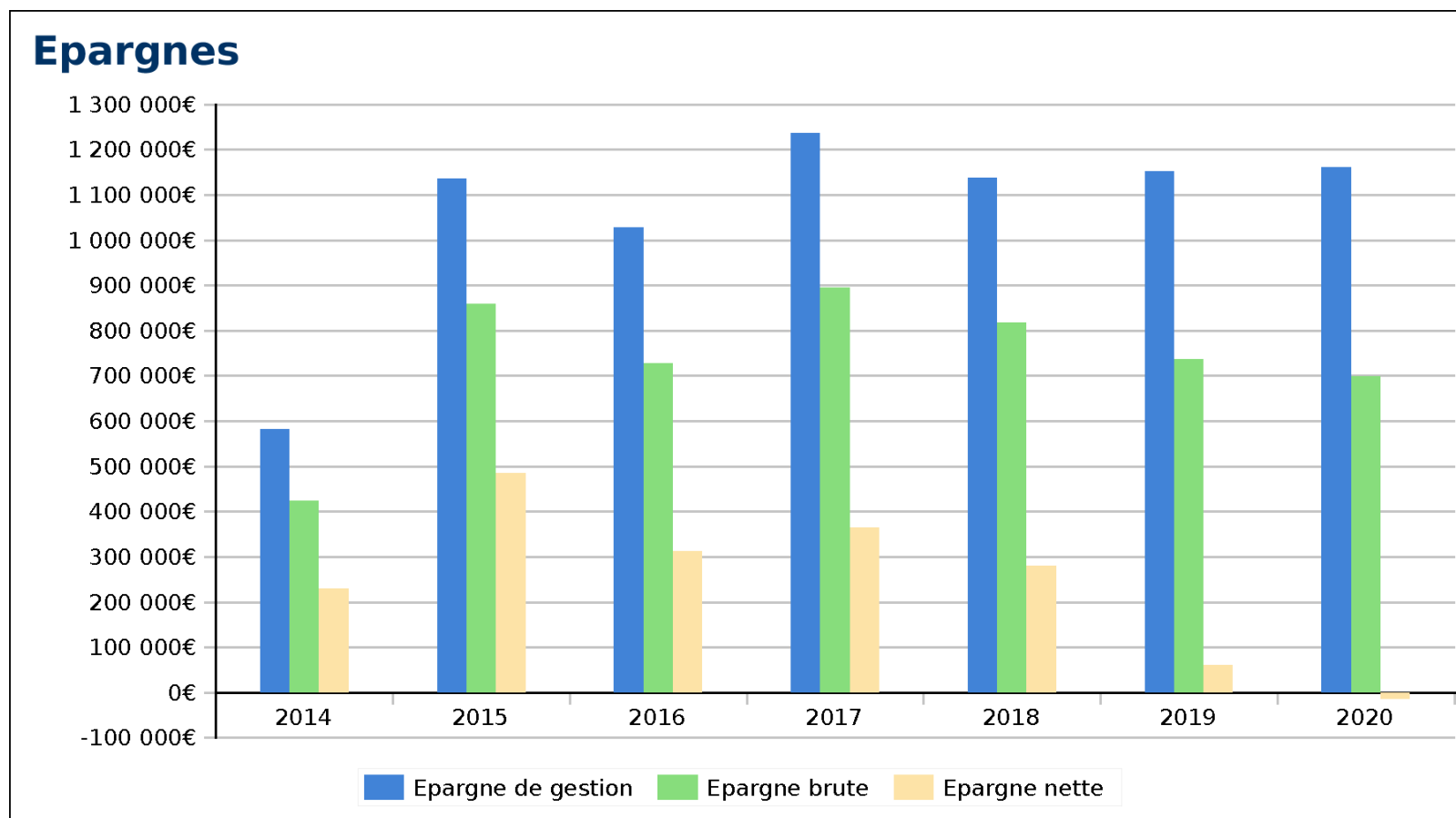
Le recours important à l'emprunt va faire augmenter l'annuité de la dette et peut limiter la capacité d'autofinancement de la ville lors des prochaines années, si les objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement ne sont pas tenus parallèlement.

Service public de l'Assainissement

Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement 2018-2020 : 14,7 M€

	Mise en conformité des réseaux d'assainissement
Construction du bassin	7 335 000 €
Réseaux associés Tassigny	3 710 000 €
Réseaux associés Quai Souchet	1 125 000 €
Réseaux séparatifs Toulouse Lautrec	435 000 €
Réseaux séparatifs 15 ^{ème} Dragon-Tourny-Constant	1 210 000 €
Rejet STEP Condat	270 000 €
SCODOP	360 000 €
Divers réseaux	255 000 €
TOTAL	14 700 000

Des investissements soutenus par le FSIL à hauteur de 4,2M€ entre 2018-2020.

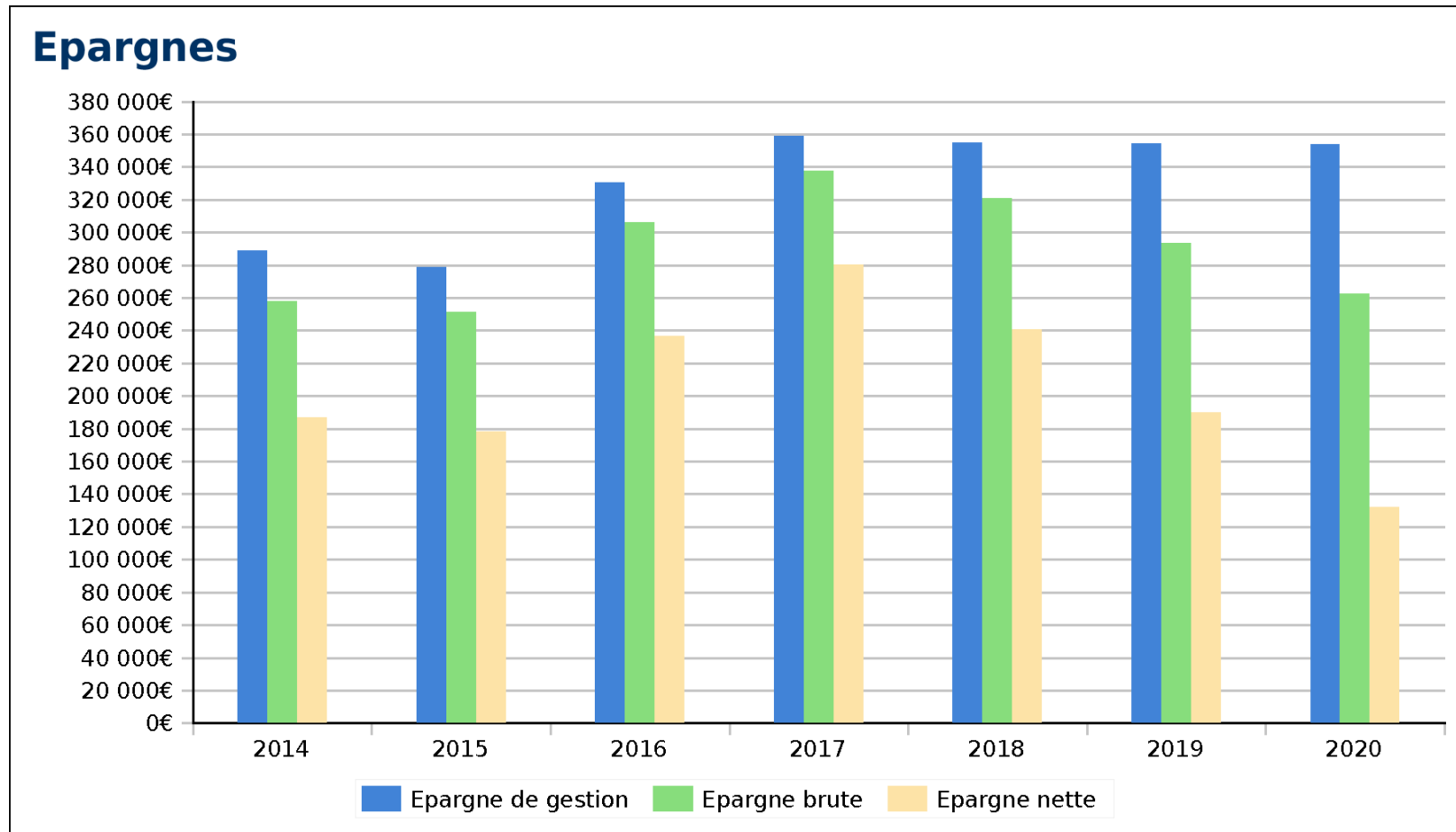


Service Public Local de l'Eau

Les principales opérations d'investissement

Opérations	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
Réhabilitation château d'eau des Bordes	463 374	636 000	60 000	60 000
Réhabilitation du réseau d'eau potable	2 520	620 000	500 000	500 000
Unité de traitement Gueyrosse	8 934	426 170	0	0
Unité de traitement La Ballastière	0	30 000	1 250 000	1 250 000
Total	474 828	1 712 170	1 810 000	1 810 000

Les épargnes



Port de Libourne-Saint-Emilion

Evolution des principales charges de fonctionnement

▲ Les charges de personnel :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
0	5 162	44 158	58 305	64 000	64 768	65 545

▲ Les charges à caractère général :

L'année 2017 a enregistré des dépenses exceptionnelles liées à des sinistres

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
17 817	18 329	25 072	128 002	50 000	50 600	51 207

▲ Les intérêts de la dette

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
10 631	12 445	23 049	26 141	24 137	22 133	20 128

Evolution de la principale recette de fonctionnement

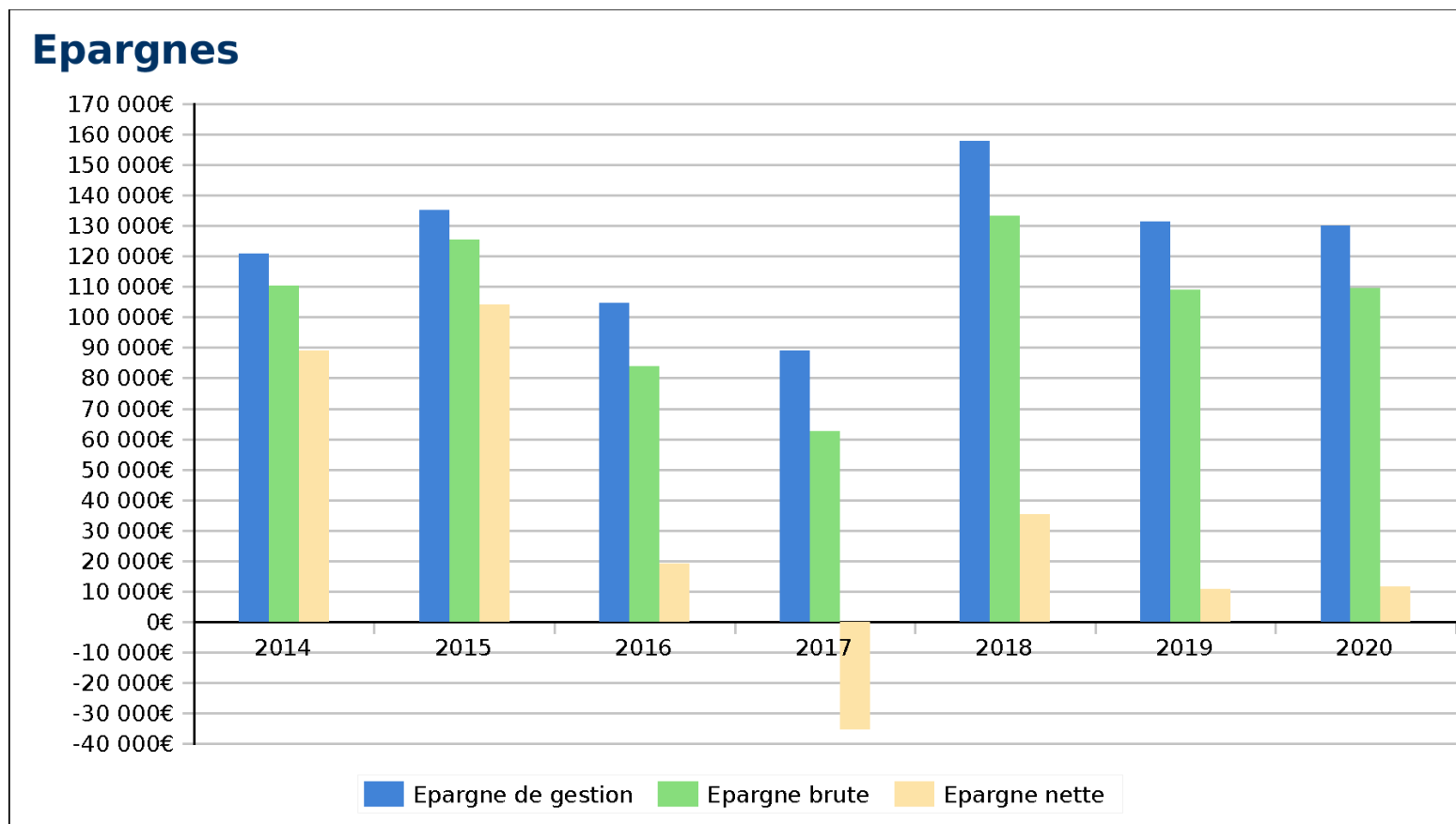
- ▲ Produits du port : On retrouve principalement les abonnements des croisiéristes (6 paquebots). A compter de 2018 se rajoute les recettes du port de plaisance

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Croisiéristes	126 070	145 998	167 602	156 562	177 000	177 000	177 000
Autres recettes	12 702	15 944	9 903	12 106	18 000	18 000	18 000

- ▲ Participation du budget principal de la Ville au financement du remboursement de la dette en capital

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
0	0	0	0	50 000	50 000	50 000

Les épargnes



FAC: FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES

Evolution des principales charges de fonctionnement

▲ Les charges de personnel

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
380 050	364 697	354 183	393 218	440 000	445 280	450 623

▲ Les charges à caractère général

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
726 568	660 668	602 738	683 660	700 000	708 400	716 901

▲ Les intérêts de la dette

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
49 740	46 036	42 191	38 200	34 301	30 255	26 057

Evolution des principales recettes de fonctionnement

- ▲ Produits des services : Ce compte regroupe les abonnements de la saison culturelle, la location du théâtre et la centrale

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
169 844	135 710	114 510	107 053	113 500	114 418	115 347

- ▲ Subventions et participations (mécénats et partenaires institutionnels)

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
160 732	191 263	172 267	163 756	210 000	200 000	204 400

Evolution du virement d'équilibre

▲ Virement d'équilibre

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
C.A	930 000	860 000	895 000*	820 000**			
Budget prévisionnel	957 503	917 500	895 000	920 000	990 000	1 000 000	1 010 000

*** 2016 :**

- Besoin de financement : 859 000 €

**** 2017 :**

- Besoin de financement : 891 000 €
- Prélevé sur excédent reporté : -71 000 €
- Subvention versée : 820 000 €